

Edito



Philippe PORTAL,
Secrétaire Général

La crise sanitaire a démontré le rôle majeur des collectivités locales dans la relance de l'économie française. Avec 10,5 milliards d'euros d'aides de l'État, le plan France Relance apporte un soutien aux communes, intercommunalités,

départements et régions, afin de les outiller et les protéger face à l'incertitude.

Pour les accompagner, les aider à mettre en œuvre et valoriser leurs projets des subventions sont mises en place. Un financement exceptionnel de 2,5 milliards d'euros a été prévu par l'État pour accélérer et soutenir la reprise de l'investissement des collectivités locales.

En Isère, ces mesures ont encouragé le rebond économique avec près de 41,6 millions d'euros supplémentaires accordés au titre des dotations de soutien à l'investissement local et départemental (DSIL et DSID) dans le cadre du plan de relance, en soutien à 197 projets lauréats depuis 2020. Parmi eux, la construction

d'un nouveau conservatoire à rayonnement départemental à Bourgoin-Jallieu ; la création d'un pôle petite enfance au Pont-de-Claix ou la rénovation énergétique du groupe scolaire Chartreuse Ardillais à Crolles : autant d'ambitions valorisant le potentiel écologique, compétitif et résilient de notre département.

France Relance, c'est aussi le soutien apporté dès 2020 aux collectivités, pour compenser jusqu'à 4,2 milliards de pertes de recettes, pour pallier les urgences économiques du territoire.

Enfin, pour encourager l'activité économique locale et assurer des projets d'avenir, des moyens financiers à hauteur de 3,7 milliards d'euros sont dédiés à la revitalisation du territoire, la rénovation des bâtiments publics ou encore la transition numérique.

Cette lettre spéciale présente quelques exemples du soutien à l'investissement local en Isère via le plan de relance.

Sommaire

■ Rénovation thermique

Hôtel du Département	3
Collège Édouard Vaillant	3
Chartreuse-Ardillais	3
Zone d'activité des Peupliers	3
Rénovation et végétalisation	4
École des Bastions	4
Rénovation et chaufferie bois	4
Piscine Saint-Bonnet	4
Salle socioculturelle Jules Ferry	4
Groupe scolaire Galilée	4
Salle des fêtes de Gémens	4

■ Transition écologique

Bâtiment Thermoformage	5
Acquisition de 25 bus GNV	5
Réseaux de chaleur et chaufferies bois	5
Requalification de la friche industrielle Moulin Vieux	5
Place Victor Hugo	6
Restauration scolaire	6

■ Résilience sanitaire

Création d'un pôle Petite enfance	7
Maison médicale	7
Résidence autonomie Pierre Sémar	7
Maison de santé	7
Pôle médico-social	7

■ Entretien du patrimoine

Restauration des fortifications du site de La Bastille	8
Couvent des Carmes à Beauvoir en Royans	8
Réhabilitation du bâtiment Faller	8
Conservatoire	8

Les dotations de soutien à l'investissement local et départemental

DSIL et DSID : 197 nouveaux projets soutenus avec France Relance

Mobilisée par l'État au profit des collectivités locales, la **dotation budgétaire de soutien à l'investissement local (DSIL)** est instituée en faveur des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Au titre de l'année 2021, le plan France Relance a permis d'abonder la DSIL, qui est ainsi passée de 12 à 40 millions d'euros en Isère.

La dotation budgétaire de soutien à l'investissement départemental (DSID) a fait par ailleurs, l'objet d'une dotation spécifique du plan de relance, qui a permis de financer deux opérations présentées par le Conseil départemental, avec un abondement de 4,2 millions d'euros de l'État.

Destinés à soutenir des thématiques spécifiques, avec comme marqueur de France Relance, la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments publics notamment, ces crédits exceptionnels visent à mettre en place une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

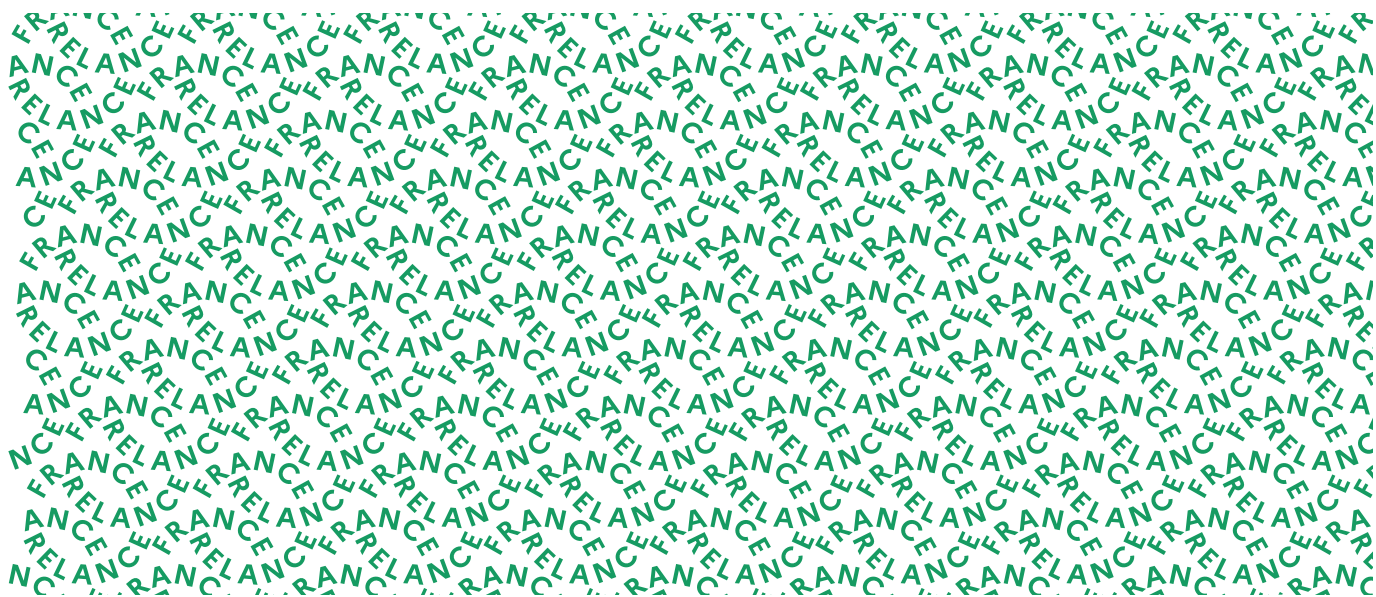
En Isère, spécifiquement avec le plan de relance en 2021, 163 projets ont été subventionnés au titre de la DSIL, et 2 projets au titre de la DSID, dans les domaines de la rénovation thermique, de la transition écologique, de la résilience sanitaire et de l'entretien du patrimoine. Ces 165 projets s'ajoutent aux 32 projets sélectionnés avec le plan de relance en 2020 ce qui porte le total à 197 projets isérois soutenus au titre de France Relance en 2020 et 2021.

Dossier de presse France Relance
du Gouvernement sur le soutien
des collectivités locales

[!\[\]\(3211b5d1d968fc1665909b34f9f16010_img.jpg\) PLUS D'INFOS](#)

Page France Relance
de la Préfecture de l'Isère

[!\[\]\(c50c8b7b2cc2cf9ff925edec0ee94c0d_img.jpg\) PLUS D'INFOS](#)



Rénovation thermique

Grenoble

Hôtel du Département **DSID 2 500 000 €**

L'hôtel du département de l'Isère est un ensemble immobilier construit entre 1977 et 1987, avec une faible mise en place de réglementations thermiques entraînant des déperditions thermiques nombreuses, un inconfort des usagers et des dépenses de fonctionnement importantes. Afin d'améliorer cette situation, un audit énergétique a été réalisé, permettant de déclencher cette opération de rénovation thermique. Le premier temps de cette opération consiste à améliorer les performances de l'enveloppe en visant le niveau BBC rénovation, en second temps de redonner une unité architecturale plus moderne à l'ensemble immobilier, et en troisième temps de maintenir l'activité pendant toute la durée des travaux.



Saint-Martin-d'Hères

Restructuration du collège Édouard Vaillant **DSID 1 696 599 €**

Le projet déposé par le Conseil départemental de l'Isère consiste en des travaux de modernisation du bâtiment actuel.

Le projet présenté par le Conseil départemental permettra de moderniser son établissement, la remise aux normes actuelles et la rénovation thermique pour améliorer le confort des usagers.

Les travaux prévus permettront de diviser par deux la consommation d'énergie du bâtiment.



Crolles

Groupe scolaire Chartreuse-Ardillais **DSIL 658 293 €**

Le projet consiste en la rénovation énergétique et au réaménagement du pôle restauration du Groupe scolaire. Les travaux consistent en plusieurs points : isolation de la toiture et remplacement de la couverture existante, remplacement partiel des menuiseries et des volets roulants, isolation thermique des façades du bâtiment, mise en place d'une ventilation performante, rénovation du chauffage.

Parallèlement à ces travaux, une extension du réfectoire va être réalisée afin de permettre l'accueil d'un effectif d'enfants supérieur à celui actuel en restauration. Cette extension consiste à la création d'un ascenseur qui servira à transporter les repas depuis l'office situé au rez-de-chaussée. Les deux logements du premier étage seront transformés en réfectoire accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la mise en place d'une monte personne au sein du bâtiment. Enfin, des panneaux solaires seront mis en place en toiture.

Grenoble Alpes Métropole

Zone d'activité économique des Peupliers (ZAE) **DSIL 1 216 724 €**

Cette opération prévoit la réhabilitation qualitative des bâtiments artisanaux et tertiaires situés sur la partie nord de la ZAE des Peupliers et la création d'un bâtiment de 2 000 m² pour permettre à de jeunes TPE artisanales de bénéficier de locaux artisanaux adaptés. Deux objectifs en ressortent : la mise à niveau thermique et la modernisation du bâti de la ZAE pour renforcer son attractivité. Parmi les économies d'énergie projetées on compte :

- l'enveloppe globale du bâtiment sera entièrement rénovée (isolation par l'extérieur des murs, remplacement des menuiseries, verrières, isolation des toitures terrasse). Les résultats de la consommation conventionnelle d'énergie (Cep) du bâtiment confirment que le projet répond aux exigences BBC rénovation;

- l'objectif est de diviser par 4 ou 5 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025. En conséquence, le projet de rénovation des locaux nord de la ZAE des Peupliers propose la meilleure efficacité en terme de consommation énergétique et d'économie d'énergie (raccordement des locaux au réseau de chauffage urbain, système de ventilation couplé à du rafraîchissement par système DRV, éclairage basse tension, prise pour vélos électriques, etc).



Rénovation thermique

Saint-Martin-le-Vinoux

Rénovation thermique et végétalisation de l'hôtel de ville et de la médiathèque **DSIL 670 358 €**



L'hôtel de ville se situe dans un environnement dominé par plusieurs infrastructures : l'avenue Général Leclerc, la ligne de tramway E, la voie ferrée, la gare de triage de l'agglomération et la route nationale 481. La mairie et son annexe ont été regroupées par la construction en 2000 de l'hôtel de ville en extension d'une copropriété dégradée des années 50 de 9 niveaux, et de l'immeuble Leclerc. Le bâtiment est orienté plein ouest face à la voie ferrée qui supporte un trafic important et face à la gare de triage de l'agglomération, les nuisances sonores sont en conséquence très importantes. Deux autres équipements ont été construits en 2005 sur la dalle terrasse : la médiathèque et ses bureaux. L'hôtel de ville et la médiathèque n'ont pas été rénovés depuis leur construction. Ce sont les derniers bâtiments d'une taille importante du parc communal qui n'ont pas été rénovés et les plus énergivores, hiver comme été. L'ensemble des travaux préconisés par un bureau d'études permettent un gain de 220 MWh sur le gaz (100%) et 20 MWh sur l'électricité soit un gain total en énergie finale de 70%.

La Mure

Ecole des Bastions **DSIL 406 700 €**



La commune de la Mure possède trois écoles, la plus importante étant celle des Bastions qui accueille une école maternelle, une école primaire et une cantine scolaire. D'une surface de bâtiments de 1 850 m² la construction des bâtiments qui remonte aux années 1950 est réalisée sans aucune isolation particulière. En 2016, la commune a déjà changé l'ensemble des menuiseries intérieures. Il convient désormais de reprendre l'ensemble de l'isolation thermique du bâtiment avec le changement de la toiture et l'isolation des combles perdus, l'isolation des façades, des aménagements intérieurs (revêtements de sols thermoplastiques des salles de classes), ventilation des flux (installation d'une ventilation mécanique contrôlée à double flux avec deux centrales d'air et de bouches de ventilation dans chaque classe).

Châtel-en-Trièves

Rénovation thermique de bâtiments communaux et création d'une chaufferie bois **DSIL 24 726 €**

La commune de Châtel-en-Trièves, commune rurale de montagne, s'implique activement à conduire une politique de rénovation énergétique de ses bâtiments. Cette politique s'est traduite par des travaux menés sur plusieurs bâtiments utilisés par les services communaux mais aussi sur des logements communaux. Les objectifs poursuivis sont la diminution de la consommation énergétique du parc de logements avec l'abandon des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables et la lutte contre la précarité thermique et le confort thermique des locataires. Par ailleurs, la commune souhaite créer une chaufferie bois pour l'espace périscolaire.

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

Rénovation thermique de la piscine Saint-Bonnet **DSIL 245 000 €**



Heyrieux

Réhabilitation de la salle socioculturelle Jules Ferry **DSIL 524 800 €**

Les travaux ont démarré et doivent s'achever dans le courant du second semestre 2021.



Villefontaine

Rénovation thermique du groupe scolaire Galilée **DSIL 982 599 €**

Vienne

Réhabilitation de la salle des fêtes de Gémens **DSIL 1 481 032 €**

Les travaux doivent s'achever en fin d'année 2021.



Transition écologique

Saint-Laurent-du-Pont, 4C

Acquisition, réhabilitation et extension du bâtiment Thermoformage **DSIL 600 000 €**

Le projet consiste à acquérir, réhabiliter et agrandir un bâtiment à vocation économique permettant d'installer les établissements Petit Thermoformage. Cette entreprise historique du territoire de la Communauté de communes Coeur de Chartreuse doit répondre à la demande de ses clients, moderniser ses lignes de fabrication et adapter son environnement de fabrication, des exigences que le bâtiment actuel ne permet pas. Les travaux consistent à agrandir le bâtiment, à isoler et mettre en place une ventilation, créer des bureaux, des quais de chargement et de déchargement et aménager des espaces extérieurs. Le bâtiment en extension est prévu pour installer une nouvelle branche d'activité autour de la sécurité et de la santé des personnes : fabrication de masques catégorie 1; masques chirurgicaux, masques FFP2 premium.

Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG)

Acquisition de 25 bus GNV **DSIL 1 460 000 €**

Le SMMAG a pris l'engagement de remplacer les bus diesel par des bus plus responsables (Gaz naturels pour véhicules GNV, ou électriques). 45 bus de type Irisbus Agora GNV doivent être renouvelés à partir de 2021, sur ce volume il est prévu 25 bus standards et 20 bus articulés. Ce renouvellement permettra de maintenir la fiabilité et la qualité du service offert aux usagers des lignes Proximo sur lesquelles circulent ces bus. Cette acquisition aura des retombées fortes en matière de qualité de l'air et de santé publique : impact important sur la diminution des émissions d'oxydes d'azote de l'ordre de 30 à 70 % selon les parcours et des émissions de CO2 de l'ordre de 10 %; émission de particules fortement réduite avec une motorisation GNV. L'enjeu des mobilités est une dimension majeure intégrée à la stratégie métropolitaine de transition énergétique dans le cadre de son Plan Air Energie Climat.



Voiron

Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois Zone d'aménagement concentrée (ZAC) DiverCité **DSIL 497 135 €**

En cohérence avec la démarche et les objectifs Territoires énergie positive (Tepos) du pays voironnais et la nécessité d'agir face à l'urgence du changement climatique, la mairie de Voiron a décidé de créer un réseau de chaleur bois-énergie sur la partie centrale de la commune. Le projet comprend des bâtiments existants et des bâtiments neufs à construire sur la ZAC DiverCité. Afin de pérenniser l'économie de son réseau, la commune a décidé de le classer et ainsi assurer le raccordement des bâtiments à construire sur la ZAC. La chaufferie bois aura une puissance de 1150 kW.



Autrans

Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois **DSIL 149 430 €**

Le projet consiste à mettre en place une chaufferie automatique au bois déchiqueté alimentant un réseau de chaleur pour les bâtiments du centre nordique, de l'AFRAT et du Chalet, avec deux chaudières bois avec silo. Les chaudières assureront l'intégralité de la production de chaleur, les bâtiments seront raccordés par des réseaux de chauffage enterrés. Le choix de la réalisation d'une chaudière bois avec réseau de chaleur a pour objectif d'opérer une transition énergétique sur le mode de combustible. En effet, aujourd'hui trois bâtiments dépendent de l'énergie fossile à savoir le fioul. Par ailleurs, la commune étant une commune forestière productrice de bois énergie, ce projet intègre une dimension d'économie circulaire et locale dans la mesure où elle consommera son propre bois. L'empreinte carbone est ainsi réduite grâce à l'approvisionnement du bois en circuit court.

Transition écologique

Grenoble

Réaménagement de la place Victor Hugo **DSIL 520 980 €**

L'opération concerne la réhabilitation de la place Victor Hugo. Il s'agit de réaffirmer sa position centrale dans le cœur de ville et d'accompagner sa transformation en prenant en compte les enjeux de demain : gestion des eaux pluviales sur le site, désimperméabilisation des sols, augmentation du couvert arboré, développement de la biodiversité et gestion optimisée de la ressource en eaux. Ces travaux permettront la création d'un îlot de fraîcheur dans le centre ville.



Communauté de communes le Grésivaudan (CCLG)

Requalification de la friche industrielle Moulin Vieux **DSIL 655 000 €**

Le projet consiste à mettre en place une chaufferie automatique au bois déchiqueté alimentant un réseau de chaleur pour les bâtiments du centre nordique, de l'AFRAT et du Chalet, avec deux chaudières bois avec silo. Les chaudières assureront l'intégralité de la production de chaleur, les bâtiments seront raccordés par des réseaux de chauffage enterrés. Le choix de la réalisation d'une chaudière bois avec réseau de chaleur a pour objectif d'opérer une transition énergétique sur le mode de combustible. En effet, aujourd'hui trois bâtiments dépendent de l'énergie fossile à savoir le fioul. Par ailleurs, la commune étant une commune forestière productrice de bois énergie, ce projet intègre une dimension d'économie circulaire et locale dans la mesure où elle consommera son propre bois. L'empreinte carbone est ainsi réduite grâce à l'approvisionnement du bois en circuit court.

Beaurepaire

Construction du pôle de restauration scolaire **DSIL 1 294 350 €**

Les travaux ont démarré et devraient s'achever au dernier trimestre 2021.



Résilience sanitaire

Pont-de-Claix

Création d'un pôle Petite enfance DSIL 717 715 €



Monsieur le Préfet visitait le 16 avril 2021 le pôle Petite enfance de Pont-de-Claix dans le cadre du développement urbain de la ville, entamé depuis

plusieurs années notamment autour du devenir du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) Iles de Mars/Olympiades. Un processus de rénovation urbaine est en cours et vise notamment la restructuration de l'offre de services de proximité. Au regard de la problématique de la mixité sociale sur ce secteur et du nombre important d'écoles maternelles sur ce périmètre, la ville a fait le choix de fusionner des écoles pour libérer le site de l'école maternelle Olympiades dont la réhabilitation et l'extension font l'objet de ce dossier. Depuis quelques années le territoire de la ville est fortement ralenti dans son développement par la refonte des critères de sécurité au regard des risques technologiques. Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) ayant été approuvé en 2017, il permet à la ville d'engager la réalisation de nouveaux logements et le redéploiement de certains établissements d'accueil de la petite enfance en adéquation avec la nouvelle carte des risques. Les objectifs poursuivis avec la création de cet équipement d'accueil pour la petite enfance sont :

- relocalisation de 54 places en dehors du secteur à risque du PPRT et création de 6 places supplémentaires ;
- création d'une cuisine de production pour la petite enfance permettant la production d'une centaine de repas par jour ;
- réutilisation d'un bâtiment scolaire ;
- création d'un équipement performant sur le plan thermique : réhabilitation thermique permettant d'atteindre le niveau BBC rénovation.

Deux Alpes

Maison médicale DSIL 497 495 €

La population des Deux Alpes ne cesse d'augmenter au même titre que sa fréquentation touristique. Avec plusieurs projets immobiliers en cours, le nombre de lits à disposition est en constante progression. En parallèle, le nombre de cabinets médicaux ouverts pour la plupart uniquement pendant les saisons touristiques est en nette régression. La station comptait il y a quelques années cinq cabinets médicaux et ne sont plus que deux à ce jour. L'objectif poursuivi est donc de permettre à toute la population des Deux Alpes de ne pas se retrouver dans un désert médical tout au long de l'année. Plusieurs praticiens pourraient être regroupés pour assurer les consultations médicales et des examens de première nécessité propres aux traumatismes liés à la pratique du ski, ainsi que les consultations dentaires qui font défaut à ce jour.

Saint-Martin-d'Hères

Rénovation et réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Sémard DSIL 400 000 €



Les travaux portent sur la mise aux normes de l'établissement au regard des réglementations incendie et accessibilité, la remise en état du bâtiment

par une action sur son enveloppe et ses équipements techniques (chaudière, ventilation, ...) avec une amélioration des performances thermiques et énergétiques, la modernisation des équipements, l'amélioration de la fonctionnalité et du confort des espaces communs et la restructuration complète des 72 logements.

Le bâtiment souffre de nombreux défauts qui dégradent sa consommation énergétique et son confort d'usage. L'enveloppe est globalement peu performante avec de faibles isolations et des défauts d'étanchéité. Une isolation thermique par l'extérieur sera mise en place sur l'ensemble du bâtiment ainsi que le remplacement de l'isolation sous toiture étanchée. S'ajoutent des travaux de remplacement de châssis et de menuiseries extérieures et l'installation de volets roulants électriques. Les appareils d'éclairage assez disparates, obsolètes et peu économes en énergie, avec des niveaux d'éclairage insuffisants pour répondre aux normes seront chargés. Il est également prévu une mise aux normes incendie avec le remplacement des blocs portes, châssis vitrés, des cloisons, du système alarme incendie et l'ajout de détecteurs à incendie dans les espaces de circulation. Enfin, les espaces communs et les appartements seront mis en conformité en matière d'accessibilité.

Veurey-Voroize

Maison de santé DSIL 246 617 €

La création d'une maison de santé au coeur du village est une priorité pour la commune qui s'est amplifiée avec la crise sanitaire.

L'Isle d'Abeau

Création d'un pôle médico-social dans les anciens locaux du CROUS DSIL 202 859 €

Entretien du patrimoine

Grenoble

Restauration des fortifications du site de La Bastille **DSIL 527 736 €**

La ville de Grenoble, en charge de la gestion et de l'entretien du site de la Bastille, a renouvelé en 2015 le diagnostic global des falaises et fortifications afin de prioriser les travaux de sécurisation et de restauration en fonction de la qualification des risques usagers et des risques patrimoniaux. L'opération consiste en des travaux de sécurisation des falaises et de restauration d'ouvrages fortifiés. L'objectif est aussi de lancer en urgence des études pour la sécurisation des ouvrages présentant un risque usager qualifié de "fort" et sur des ouvrages montrant des signes d'évolution inquiétants. Enfin, le projet a pour objectif de lancer un nouveau diagnostic de l'ensemble des murs et des falaises pour mettre à jour la base de données et définir la priorisation des travaux pour les cinq prochaines années.



Travaux de sécurisation et de restauration des fortifications pour les cinq prochaines années.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

Couvent des Carmes à Beauvoir en Royans **DSIL 608 300 €**

Monsieur le Préfet visitait le 13 janvier dernier le site du Couvent des Carmes, propriété de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et rénové en 2007 et 2009. Le bâtiment présente aujourd'hui des besoins de modernisation. Le Couvent des Carmes est un site patrimonial et historique situé à Beauvoir en Royans le long de la vallée de l'Isère du Sud Grésivaudan. Le site a ouvert au public en 2009 suite à d'importants travaux menés en partenariat avec les architectes des bâtiments de France (DRAC) et le service patrimoine du département de l'Isère. Le bâtiment accueille des espaces muséographiques consacrés aux dauphins viennois et intègre un verger découverte créé en 2005. Le site dispose d'une offre gastronomique et d'hébergement encore trop confidentielle voire inexistante. Une réflexion a été engagée sur la base d'opportunités : l'implantation d'une offre de restauration gastronomique, l'implantation d'un espace de valorisation de l'oeuvre du peintre hollandais Bob Ten Hoope (espace d'exposition temporaire), la réflexion autour d'un événementiel qualitatif visant à générer de la notoriété, la fréquentation et les retombées directes en matière d'animation culturelle et touristique locales.



Renage

Réhabilitation du bâtiment Faller **DSIL 355 575 €**

Le projet consiste à requalifier le bâtiment Faller situé sur le site de l'ancienne grande fabrique à Renage. À l'origine, ce bâtiment faisait partie de l'ancienne soierie Montessuy et Chomer. Il a servi de forge, de réfectoire, de crèche au fil des évolutions de la fabrique. Aujourd'hui, cette friche industrielle inscrite au titre des monuments historiques depuis 2016 présente de nombreuses pathologies qui la mettent en péril. La commune désormais propriétaire souhaite à la fois sauvegarder le bâtiment et insuffler une dynamique de ce fond de la vallée de la Fure autrefois moteur économique de la ville. Il aura vocation à devenir un lieu de création et de diffusion artistiques, une résidence d'artistes et un espace dédié à l'activité économique. La première étape consiste en la sauvegarde du bâtiment qui a connu des dégradations dues au temps et aux intempéries. Elle passera par l'éradication de mûres qui se développent au niveau du plancher et par une réfection des façades et du toit. Une urgence a également été détectée sur le toit terrasse qui présente des infiltrations de plus en plus importantes.



Communauté d'agglomération Porte de l'Isère

Construction d'un nouveau conservatoire à Bourgoin-Jallieu **DSIL 2 000 000 €**



Directeur de publication :
M. Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère
Coordination : Préfecture
Conception-réalisation :
Mission de Coordination Interministérielle
Imprimerie Préfecture
Contact :
Samy SISAID, Sous-Préfet à la relance
samy.sisaid@isere.gouv.fr

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
12 place de Verdun – CS 71046
38021 Grenoble CEDEX 1
Tél. 04 76 60 34 00
<https://www.isere.gouv.fr/>